

Hygiène & Transfert

Sangles patient unique

Le mouvement, facteur essentiel du maintien de la santé.

Sangles "patient unique"

REF. 5767.7* - 5467.8*

Pour une hygiène stricte, les sangles séries 5467.7* et 5467.8* sont prévues pour une utilisation avec un patient unique.
Les sangles de la série 5467.7* sont des sangles jetables n'autorisant aucun lavage.
Les sangles de la série 5467.8* sont des sangles à usage limité autorisant jusqu'à 20 lavages successifs au maximum.



Sangle série 5467.7*



Sangle série 5467.8*

REVAL
LE BIEN-ÊTRE DURABLE

Hygiène & Transfert

Sangles patient unique

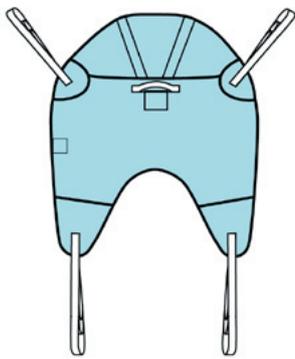


POINTS FORTS

- Economiques.
- Réduisant les risques d'infections croisées.
- Réglables grâce aux multiples boucles.
- Confortables et sécurisantes pour le patient.
- Choix des tailles.
- Compatibles avec tous types de lève-personnes.

Sangles "patient unique"

REF. 5767.7* - 5467.8*



CODES COULEURS
TAILLES



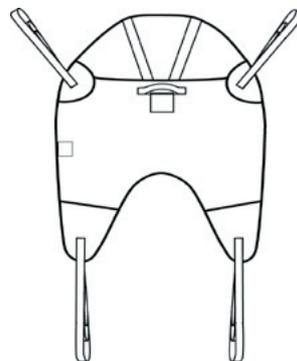
200KG



REFERENCES :

Sangles enveloppantes jetables, pour patient unique :

- 5467.71 Boite de 12 sangles taille S.
- 5467.72 Boite de 12 sangles taille M.
- 5467.73 Boite de 12 sangles taille L.



CODES COULEURS
TAILLES



200KG



REFERENCES :

Sangles enveloppantes, pour patient unique, 20 lavages :

- 5467.81 Boite de 10 sangles taille E
- 5467.82 Boite de 10 sangles taille S
- 5467.83 Boite de 10 sangles taille M
- 5467.84 Boite de 10 sangles taille L
- 5467.85 Boite de 10 sangles taille XL
- 5467.86 Boite de 10 sangles taille XXL

DOMAINE D'APPLICATION:

- Sangles uniquement prévues pour les transferts.
- Ne pas utiliser pour la douche ou le bain.

DESCRIPTION:

- Fixation des sangles par lanières.
- Renforts amovibles sur têtes.
- Poignées de préhension dorsales.
- Sangles jetables 5467.7* équipées du logo «ne pas utiliser», celui-ci apparaissant lorsque la sangle a été en contact avec de l'eau.

CONFORMITÉ:

- 93/42/CEE Classe I (Directive Dispositifs Médicaux)
- EN 10535 (lève-personnes)

OPTIONS:

- 5467.99 Kit d'adaptation lanières/crochets standards

